



La Taxe d'Apprentissage permet le financement, par les entreprises, des dépenses d'apprentissage et de formations technologiques et professionnelles.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'ESAT Les Ateliers Braytois de l'Adapei 77, **vous accompagnez et encouragez l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap mental.**

Votre taxe d'apprentissage nous permet en effet de **développer nos activités**, notamment par l'acquisition de nouveaux équipements ou de matériel adaptés aux travailleurs handicapés :



Machine à flocage

Pour développer l'activité
Personnalisation de
notre friperie



Chariot élévateur

Pour accroître notre
activité Maroquinerie



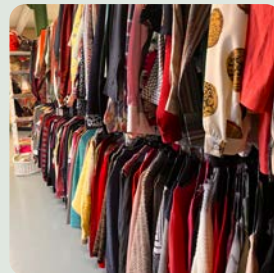
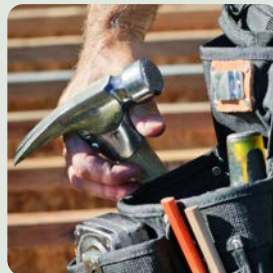
Camion aménagé

Pour rendre les chantiers
de notre atelier Espaces
verts plus accessibles

Les Ateliers Braytois constituent un cadre adapté et protégé où **137 travailleurs handicapés** exercent une activité, encadrés par **24 professionnels**. Certaines personnes accompagnées valident également une Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP, dispositif Afp) leur offrant la perspective d'un retour à l'emploi en milieu ordinaire.

Notre ESAT propose ainsi de nombreux services, aux particuliers comme aux entreprises.

Nos activités



Cuisine centrale, légumerie, entretien et création d'espaces verts, blanchisserie, multi-services, conditionnement, entretien de locaux, friperie, retouche et broderie

En savoir plus

Soutenez Les Ateliers Braytois de l'Adapei 77 en versant votre solde sur SOLTéA.

ESAT Les Ateliers Braytois : 784971913 00164

Plateforme Enfance La Pépinière : 784971913 00388

Adapei 77
2 ter rue René Cassin 77000 Melun



[Se désinscrire](#)